



## RÈGLEMENT À LIRE AVANT D'UTILISER LA PISCINE

Dans le cadre de la réglementation française sur l'utilisation des piscines ouvertes aux hôtes, afin d'éviter les accidents, et dans le but de permettre une utilisation agréable pour tous, voici le règlement d'utilisation de la piscine :

Le seul fait d'utiliser la piscine engage l'utilisateur à avoir accepté ce règlement.

La piscine (largueur 5 m, longueur 10 m et profondeur 1,60 m, non chauffée) est ouverte du mois de juin au mois de septembre, de 08h00 à 10h00 et de 17h00 à 18h30. Elle est équipée d'une centrale d'alarme Visiopool, contrôle par immersion, norme NF 90-307-1 2009. L'eau est régulièrement testée.

A partir de 18h30, la piscine n'est plus accessible.

La piscine est réservée uniquement aux membres de la famille et aux proches des propriétaires, aux clients séjournant en chambre d'hôtes.

L'espace piscine est un endroit de tranquillité et de relaxation. Tous jeux bruyants sont interdits.

Les usagers s'engagent après avoir utilisé une crème ou une huile solaire, à se rincer sous la douche solaire avant de se baigner, à ne pas apporter de nourriture ou boisson vers de la piscine.

Les serviettes de toilette des chambres ne sont pas destinées à être utilisées en dehors des chambres (des serviettes de bain peuvent être fournies sur demande)

Il est défendu de cracher, d'uriner, de se moucher ou de polluer l'eau de la piscine. Les utilisateurs doivent obligatoirement porter un maillot de bain. Celui-ci doit être décent et de bon goût moral (pas de topless).

Les propriétaires, sur manquements répétés à l'un des articles, pourront retirer l'autorisation qu'ils ont préalablement accordée sans dédommagement quel qu'il soit. Les propriétaires ne pourront être rendus responsables si la piscine est momentanément indisponible pour entretien.

« La Maison Mard'Or » rappelle aux clients l'absence de surveillance de la piscine. Toute baignade doit se faire sous la surveillance constante d'adultes aptes à intervenir rapidement en cas de danger.

L'accès à la piscine et ses abords sont interdits aux mineurs non accompagnés. Ils doivent être sous la surveillance active et vigilante et unique responsabilité de leurs parents.

Tout utilisateur de la piscine doit être couvert par une assurance Responsabilité Civile défense et recours. « La Maison Mard'Or » et les propriétaires des lieux déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de noyade.



## RULES TO READ BEFORE USING THE POOL

In accordance with French regulations on the use of family swimming pools open to guests, in order to avoid accidents and in order to allow a pleasant use for all, here are the rules for the use of the swimming pool :

The only fact of using the swimming pool commits the user to accept these rules.

The pool (width 5 m, length 10 m and depth 1,60 m, not heated) is open from June to September, from 08:00 am to 10:00 pm and from 5:00 pm to 6:30pm. It is equipped with a Visiopool alarm system, controlled by immersion, standard NF 90-307-1 2009. The water is regularly tested. After 6:00 pm, the pool is no longer accessible.

The pool is reserved only for family members and friends of the owners, and for guests staying in the guesthouse.

The pool area is a place of tranquility and relaxation. All noisy games are forbidden. Users agree to rinse off under the sun shower after using sun cream or oil before swimming, and not to bring food or drink to the pool.

The towels in the rooms are not intended to be used outside the rooms (towels can be provided on request).

It is forbidden to spit, urinate, blow one's nose or pollute the water of the pool. Users must wear a bathing suit. The swimsuit must be decent and in good moral taste (no topless).

The owners, upon repeated failure to comply with any of the articles may withdraw the authorization they have previously granted without compensation of any kind.

The owners cannot be held responsible if the pool is temporarily unavailable for maintenance. The "Maison Mard'Or" reminds the customers of the absence of supervision of the swimming pool. All swimming must be done under the constant supervision of adults able to intervene quickly in case of danger.

Access to the pool and its surroundings is forbidden to unaccompanied minors. They must be under the active and vigilant supervision and sole responsibility of their parents.

All users of the pool must be covered by a civil liability insurance for defense and recourse.

"La Maison Mard'Or" and the owners of the premises decline all responsibility in case of accident or drowning.